

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBKK

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 14.05.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 02.03.2021

Région: CH

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

**HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Adhésif

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

LUGATO GmbH & Co. KG

Großer Kamp 1

D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sicherheit@lugato.de

**Distributeur Suisse:**

**Adresse**

Puag AG

Oberebenestrasse 51

CH-5620 Bremgarten

N° de téléphone +41 41 56 648 88 00 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

N° Fax +41 41 56 648 88 60 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

e-mail info@puag.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**

-

**Mention d'avertissement**

-

**Mentions de danger**

-

**Mentions de danger (UE)**

EUH208

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBKK

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 14.05.2024

**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 02.03.2021

**Région:** CH

## Conseils de prudence

-

## Informations relatives à l'étiquetage

L'étiquetage (mentions de danger (UE)) est conforme aux dispositions de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Produit classé et étiqueté d'après les Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

## 2.3 Autres dangers

Evaluation PBT  
donnée non disponible

Evaluation vPvB  
donnée non disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires		
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	<b>1,2-benzisothiazol-3(2H)-one</b>			
	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 01-2120761540-60	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	< 0,05	% en poids
2	<b>Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)</b>			
	55965-84-9 - 613-167-00-5 -	Acute Tox. 2; H310 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H301 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071 Eye Dam. 1; H318 Skin Corr. 1C; H314 Skin Sens. 1A; H317	< 0,0015	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-
2	B	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015% Eye Irrit. 2; H319: C >= 0,06% Skin Irrit. 2; H315: C >= 0,06% Skin Corr. 1C; H314: C >= 0,6% Eye Dam. 1; H318: C >= 0,6%	M = 100	M = 100

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Indications générales

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBKK

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 14.05.2024

**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 02.03.2021

**Région:** CH

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

#### **Après inhalation**

Aucune mesure particulière. Assurer un apport d'air frais.

#### **Après contact cutané**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

#### **Après contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

#### **Après ingestion**

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Agent d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

##### **Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

##### **Pour les secouristes**

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Diluer avec beaucoup d'eau. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Veiller à la bonne aération des locaux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans rubrique 8.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBKK

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 14.05.2024

**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 02.03.2021

**Région:** CH

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Protéger la peau en appliquant une pommade.

## Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel.

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucun paramètre à surveiller existant.

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

#### Equipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire

Aucune mesure particulière nécessaire.

##### Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

##### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

##### Divers

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>
liquide

<b>Etat</b>
liquide

<b>Couleur</b>
blanc

<b>Odeur</b>
--------------

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBKK

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 14.05.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 02.03.2021

Région: CH

caractéristique	
<b>pH</b>	
Valeur	7,8
Température de référence	20 °C
Source	fournisseur
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Valeur	100 °C
Source	fournisseur
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Non applicable	
Source	fournisseur
<b>Température d'inflammation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
Remarque/s	Le produit ne s'allume pas auto-allumage.
<b>Propriétés explosives</b>	
Le produit n'est pas explosif.	
<b>Inflammabilité</b>	
Non applicable	
Source	fournisseur
<b>Limites inférieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites supérieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Pression de vapeur</b>	
Valeur	24 hPa
Température de référence	20 °C
Source	fournisseur
<b>Densité de vapeur relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité</b>	
Valeur	1,1 g/cm <sup>3</sup>
Température de référence	20 °C
Méthode	ISO 2811
Source	fournisseur
<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Remarque/s	entièrement miscible
<b>Solubilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Viscosité cinématique</b>	
Valeur	37500 mPa*s

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBKK

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 14.05.2024

**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 02.03.2021

**Région:** CH

Température de référence	20 °C
Type	dynamique
Méthode	ISO 2555
Source	fournisseur

<b>Teneur en dissolvant</b>	
Valeur	0 %

<b>Teneur en parts non-volatiles</b>	
Valeur	68,6 %
Méthode	DIN EN 827.8.2
Valeur	%

<b>Caractéristiques des particules</b>	
Donnée non disponible.	

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>	
Donnée non disponible.	

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

<b>Toxicité orale aiguë</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Toxicité dermale aiguë</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	Données bibliographiques
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBKK

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 14.05.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 02.03.2021

Région: CH

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Voie d'exposition	Peau
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Cancérogénicité</b>	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>	
N°	Nom du produit
1	HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF
Source	fournisseur
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

<b>Danger par aspiration</b>	
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>	
Donnée non disponible.	

<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>	
---	--

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBKK

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 14.05.2024

**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 02.03.2021

**Région:** CH

Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les algues (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité sur bactéries</b>
Donnée non disponible.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

## 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

## 12.8 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBKK

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 14.05.2024

Version remplacée: 5.0.0, établi le: 02.03.2021

Région: CH

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

## 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

##### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

##### Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

##### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-	75

##### DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

##### Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Valeur VOC 0,0 g/l

##### Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.  
Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

#### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H310 Mortel par contact cutané.

# Fiche de données de sécurité CE

---

**Nom commercial :** HOCHLEISTUNGS-KONTAKTKLEBSTOFF

**Code produit:** FBKK

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 14.05.2024

**Version remplacée:** 5.0.0, établi le: 02.03.2021

**Région:** CH

---

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)**

B	Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.
---	---

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 691630